



Cycle Droit Social 2024 – Metz

3 jours, soit 17,5 heures

Programme de formation

Public visé

Dirigeants et Collaborateurs de la fonction RH (assistant/responsable RH et paye/comptabilité, DRH, juristes...)

Pré-requis

Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

Acquérir et maintenir des connaissances juridiques et pratiques nécessaires à la gestion des Ressources Humaines permettant de mettre en œuvre, en fonction des situations rencontrées, les règles de droit du travail applicables aux thèmes ci-dessous

Savoir identifier les mesures sociales à mettre en œuvre et les situations à risques ; savoir réagir en cas de mise en jeu des obligations et de la responsabilité sociale de l'entreprise

Mettre à jour les connaissances à partir de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle ; identifier les opportunités et adapter les pratiques sociales au sein de l'entreprise

Description / Contenu

JCD Formation propose aux dirigeants d'entreprise et responsables RH de rompre leur isolement en se réunissant en groupe restreint plusieurs fois chaque année, afin d'échanger sur les bonnes et mauvaises pratiques managériales et de gestion du personnel.

Cette formation de 5 séances d'une demi-journée (3h30 chacune, soit 17h30 au total) a lieu le mardi matin.

Chaque séance se déroule en 2 temps :

Un thème défini à l'avance permettant d'appréhender la pratique (voir ci-dessous).

L'actualité législative et jurisprudentielle et son impact pratique sur la gestion du personnel

Mardi 12 mars (matin) :

Comment réussir l'entrée du salarié dans l'entreprise ?

. Les bonnes questions à se poser avant l'embauche (contrat, formation, fonction, durée du travail, incitations financières ...)

. Les formalités liées à l'embauche et les nouvelles obligations d'information depuis novembre 2023

. Le processus d'intégration (« on boarding ») – La gestion de la période d'essai *Focus : la « golden hello » ou comment recruter autrement*

Mardi 16 avril (matin) :

Les multiples sources du droit du travail : Comment s'y retrouver ?

. La hiérarchie des normes : la loi, la Convention collective, l'Europe, l'accord collectif, le RI, le contrat de travail, la jurisprudence ...

. L'exemple des arrêts du 13 septembre sur les droits à congés payés pendant la maladie : Quelle position adopter ? Quelles évolutions attendre ?

. L'état des lieux nécessaire

Mardi 18 juin (matin) :

Les défis de l'attractivité : les nouveaux modes de travail

- . Avantages financiers et extra financiers – La RSE
- . Le partage de la valeur : quels outils et quelles nouvelles obligations ?
- . L'aménagement des modes de travail : semaine de 4 jours, télétravail, travail hybride, compte épargne temps...*Focus : le statut des « para salariés » ou l'uberisation du droit du travail. Quels sont les opportunités et les risques ?*

Mardi 17 septembre (matin) :

Les temps « périphériques » : quelles obligations pour l'employeur ?

- . Le temps de travail effectif : une notion cardinale.
- . Les principaux temps « périphériques » : trajets et déplacements, astreintes, habillage/déshabillage, événements professionnels ...
- . Le temps de pause : savoir identifier la « vraie pause »*Focus : quand la vie privée s'invite sur le lieu de travail ... et inversement*

Mardi 19 novembre (matin) :

Savoir-être en entreprise : une obligation professionnelle ?

- . Quelles obligations et pouvoirs de l'employeur en matière de relations professionnelles
- . La place des « qualités comportementales » (« soft skills ») dans la fiche de poste
- . La frontière entre pouvoirs du manager et harcèlement*Focus : L'absence de « savoir-être » : motif de licenciement ?*

En partenariat avec ACD Avocats.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et études de cas pratiques

Moyens et supports pédagogiques

Salles équipées : vidéoprojecteur et paperboard. Chaque stagiaire dispose d'un support de cours papier ou électronique et de matériel de prise de notes

Modalités d'évaluation et de suivi

Exercices pratiques, quizz pour valider les acquis, compte rendu de fin de formation et analyse interne
Questionnaire « évaluation de la formation » rempli par le stagiaire

Validation de stage

Attestation de stage

Profil du formateur

La formation est assurée par des avocats et juristes ayant la pratique du droit du travail et la connaissance des réalités de l'entreprise

Lieu

JCD and CO - 193 RUE DU GENERAL METMAN, 57070 METZ

Informations sur l'accessibilité

La formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et toute demande d'adaptation peut être étudiée en amont de la formation en fonction du besoin des personnes. Nous contacter pour plus d'informations.